

Centre aqualudique de l'Épervière à Valence **C'est parti pour 18 mois de travaux !**

A Valence, les travaux démarrent sur le site de l'Épervière. Le futur centre aqualudique ouvrira ses portes en décembre 2019 à l'issue de 18 mois de chantier. Avec près de 900 m² de bassins ouverts toute l'année, ses aménagements ludiques et novateurs, ses stationnements adaptés à la fréquentation et ses performances énergétiques, le centre aqualudique de l'Épervière sera l'un des équipements sportifs et de loisirs les plus attractifs du sud de la Région.

Jeudi 24 mai, Nicolas Daragon, Président de l'Agglo, Maire de Valence, et Patrick Prélon, Vice-président Sport-Jeunesse, ont lancé officiellement le chantier du nouveau centre aqualudique de l'Épervière à Valence. Les travaux démarrent par une phase de démolition des anciennes installations (bowling, centre des congrès). Ils continueront jusqu'en décembre 2019 avec la construction du nouvel équipement pour une ouverture dans la foulée.



Un centre aqualudique « nouvelle génération » dans un écrin de verdure

A l'intérieur du bâtiment, le centre aqualudique s'organisera autour de trois espaces distincts : l'espace aquatique avec un bassin de 365 m², deux toboggans et une île pour les enfants pour les plus petits, l'espace bien-être ouvert sur l'extérieur avec vue sur l'Ardèche et un espace glisse avec vagues artificielles pour les amateurs de sensations fortes. Un univers forme-fitness et un espace restauration viennent également compléter l'offre aquatique. Sur plus de 9 000 m², les aménagements extérieurs sont consacrés à la nage, à la détente et aux jeux avec notamment un bassin nordique ouvert toute l'année comprenant une zone rivière à contre-courant, un bassin balnéo-nordique, des jeux d'eau, un toboggan à sensation, une rivière, un pentagliss ou encore un solarium végétal. Enfin, un parking arboré de près de 230 places permettra d'accueillir les visiteurs, y compris pendant le pic estival de fréquentation.

Situé au bord du Rhône et au cœur du parc boisé de 12 hectares de l'Épervière à Valence, l'équipement intercommunal sera construit à l'emplacement du bowling et du centre des congrès, à proximité du port de plaisance. Conçu dans le respect des normes énergétiques et parfaitement intégré à son environnement naturel, le centre aquatique sera niché dans un écrin de verdure, tournant le dos à l'A7, et ouvert à l'ouest sur le parc, le fleuve et l'Ardèche.

Un équipement majeur pour le territoire

Cet équipement ultramoderne et novateur viendra compléter l'offre locale existante. Avec cet investissement, l'objectif de Valence Romans Agglo est d'améliorer le cadre de vie des habitants du territoire et l'offre globale de loisirs et de services tout en contribuant au développement économique et à l'attractivité du territoire.

Pour réaliser ce centre aqualudique, les élus ont fait le choix d'une gestion public-privé : selon un cahier des charges élaboré par l'Agglo, c'est Espacéo, filiale du groupe Spie batignolles, une entreprise privée spécialisée dans les équipements aquatiques, qui va réaliser la construction et gérer le centre aqualudique. De cette façon, la charge financière de 32 millions d'euros que représente une telle construction ne repose pas uniquement sur la collectivité. L'Agglo versera au départ une subvention d'investissement de 14 millions d'euros, le reste sera pris en charge par l'exploitant privé.

Un projet respectueux de l'environnement

Pendant la durée du chantier, l'Agglo et Espacéo ont à cœur de préserver l'environnement exceptionnel du site et de respecter la faune et la flore présentes à l'Épervière : déplacement d'amphibiens, pose de clôtures afin de protéger la végétation bordant le milieu aquatique naturel et de permettre aux petits animaux (lapins...) de se déplacer. Le projet prévoit également la mise en place de mesures, menées en partenariat avec la LPO (Ligue pour la Protection des Oiseaux), pour garantir la biodiversité du site : création de corridors écologiques, installation de nichoirs, etc.

Globalement conçu dans un souci de performance énergétique, l'équipement sera doté de solutions durables. L'eau des bassins sera notamment chauffée par géothermie tandis que d'autres installations permettront de consommer moins d'énergie. Le bassin nordique consommera par exemple entre 5 et 10% d'énergie en moins comparé à un bassin intérieur : moins de ressources naturelles utilisées pour la construction du bassin, pas de traitement de l'air nécessaire, bâche thermique pour maintenir la température de l'eau...

Le projet en bref

- Un équipement situé au cœur du Parc de l'Epervière (12 ha et un projet architectural ouvert sur l'environnement : le parc, le Rhône, l'Ardèche et le château de Crussol.
- Un équipement performant d'un point de vue énergétique.
- 3 095 m² d'espaces couverts avec un espace aquatique (984 m²), un espace Balnéo (357 m²), un univers glisse (284 m²), un espace restauration et des locaux administratifs.
- 7 560 m² de parkings et parvis.
- 9 155 m² d'espaces extérieurs avec un bassin nordique (315 m²) comprenant une rivière à contre-courant, des jeux d'eau et des plages (410 m²) ; une lagune de jeux d'eau ; un toboggan à sensation, une rivière sauvage, un pentagliss et un solarium végétal avec un terrain de beachvolley.
- 25 ans de concession comprenant la réalisation des travaux.
- Groupement retenu pour la conception et la construction : Spie batignolles sud-est, Eléonore Duval du cabinet **A.26 Architectures** et le bureau d'études CET
- Maître d'ouvrage et exploitant : **Espacéo**, filiale du groupe Spie batignolles
- 32 millions d'euros pour les travaux.
- Participation financière de l'Agglo :
 - une subvention d'investissement : 14 millions d'euros
 - une contribution annuelle de fonctionnement
- 18 mois de travaux (2018-2019)
- Les grandes étapes du chantier
 - Mai > septembre 2018 : démolition des anciennes installations (bowling, Centre des congrès...)
 - Été 2018 > décembre 2019 : construction du centre aqualudique
- Ouverture de l'équipement en décembre 2019.



Projet architectural - ©A.26 Architectures

L'un des quatre projets du Plan piscines

Le projet situé à Valence s'inscrit dans le Plan piscines de Valence Romans Agglo. D'ici à 2020, l'Agglo investira près de 41 millions d'euros à travers quatre grands projets à Bourg-de-Péage, à Romans-sur-Isère, à Portes-lès-Valence et à Valence. Objectif : proposer une offre aquatique familiale, sportive et récréative équilibrée avec une dominante sportive au nord et une tendance loisirs au sud. Cette offre diversifiée et accessible à tous, dans des équipements de qualité, participera également à l'attractivité touristique du territoire.

Les piscines de l'Agglo en bref

Actuellement, 6 piscines intercommunales :

- 3 sur le bassin nord du territoire : centre aquatique Diabolo à Bourg-de-Péage, piscines Triboulet et Caneton à Romans-sur-Isère.
- 3 sur le bassin sud du territoire : piscine à Bourg-lès-Valence, piscines Jean Pommier et Plein ciel à Valence.

41,2 millions d'euros pour la rénovation et/ou la création des équipements aquatiques, inscrits au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).

12 100 élèves du primaire pour **112 écoles** du territoire accueillis en 2016-2017 pour l'apprentissage de la natation.

Près de 3 000 élèves du secondaire accueillis en 2016-2017.

243 203 entrées payantes en 2017 (hors groupes) réparties comme suit : 97 691 pour Diabolo (Bourg-de-Péage), 20 863 pour Caneton (Romans-sur-Isère), 88 007 pour Jean Pommier (Valence) et 14 123 pour Plein Ciel (Valence).

15 clubs sportifs aquatiques pratiquent leurs activités dans les piscines de l'Agglo en 2017.

CONTACT PRESSE

Herveline Réhault
Chargée de communication et des relations presse
04 75 63 76 45
herveline.rehault@valenceromansagglo.fr